



auront le plaisir d'accueillir

M. Christophe Jaeck,
propriétaire du prieuré Casteret

Conférence
DANS LA GRANGE ABBATIALE

20h30

VEN. 25 SEPT.

16 rue de l'abbaye, La Sauve-Majeure

Tarif : 5€ (adhérents), 7€ (non adhérents).

Nombre de places limité, réservation conseillée au :

05.56.23.24.09 ou **06.08.57.53.42**



Maison des vins
de l'Entre-deux-mers



LE PRIEURÉ DU CASTERET EN ENTRE-DEUX-MERS, DE L'ÉPOQUE MODERNE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Ce prieuré est situé au bord du Gestas, entre Beychac et Caillau et Saint-Germain du Puch. Si le lieu-dit s'appelait originellement « Puch Lubert » (le Lubert étant l'ancien nom du Gestas et « Puch » rappelant la proximité avec Saint-Germain du Puch et la famille « Podio »), il prend rapidement le nom de son « initiateur », Bernard de Castellet, contemporain de Gérard de Corbie à la fin du 11^e siècle. Un moulin puis une chapelle y furent rapidement établis au début du 12^e siècle. L'importance de ce prieuré se mesure par le nombre de chartes recensées dans le Grand Cartulaire : une trentaine pour le prieuré et une cinquantaine pour la famille « de Casteret ». Si la chapelle du prieuré tombera en désuétude au début du 18^e siècle, l'activité meunière se maintiendra jusqu'à l'époque contemporaine.